



Transparence des sondages: proposition de loi UMP/PS bientôt à l'Assemblée

PARIS, 11 mars 2011 (AFP) - La proposition de loi UMP/PS pour plus de transparence sur les sondages politiques, adoptée au Sénat, a été mise à l'agenda de la commission des Lois de l'Assemblée alors que le gouvernement avait jugé que son examen n'était "pas prioritaire", a-t-on appris vendredi auprès du groupe UMP.

"Christian Jacob (patron des députés UMP, ndlr) a demandé au président de la commission des Lois Jean-Luc Warsmann de désigner un rapporteur pour le texte", a-t-on appris auprès du groupe UMP vendredi. Le nom de ce dernier devrait être connu mercredi en commission des Lois, a-t-on appris de source parlementaire.

"On peut imaginer que le texte sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée dans les prochaines semaines", a-t-on indiqué au groupe UMP.

Le groupe PS avait réclamé solennellement l'inscription de ce texte à l'ordre du jour après les récentes études Harris Interactive controversées, qui placent Marine Le Pen (FN) en tête des intentions de vote du premier tour de la présidentielle. Le président des députés Nouveau Centre avait approuvé.

Jusqu'à présent, l'exécutif comme la majorité UMP leur avaient opposé une fin de non-recevoir, estimant que ce texte, adopté à l'unanimité au Sénat, n'était pas "prioritaire". Le groupe PS avait indiqué qu'il inscrirait le texte dans une de ses niches parlementaires s'il n'était pas mis à l'agenda.

La proposition de loi, coproduite par des sénateurs UMP, Hugues Portelli, et socialiste, Jean-Pierre Sueur, s'articule autour de trois pistes: rendre les sondages politiques plus sincères et plus transparents, apporter davantage de cohérence à la législation actuelle, renforcer l'efficacité de la Commission des sondages.

dec/rh/df

AFP 111554 MAR 11